

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

LE MINISTRE

N^o 2324 /MEF/C.Cab-22

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Abidjan, le 15 MAI 2007

A

**Madame le Coordonnateur du Plan
National de Lutte contre les Déchets
Toxiques, Président de la Cellule**

A B I D J A N

Objet : Dossier « Bilan de santé des experts et
des Forces de Défense et de Sécurité ».

Madame le Coordonnateur,

Par courrier n°99/PM/CAB/DCA/CT/ES en date du 30 avril 2007, vous avez bien voulu me transmettre un dossier relatif au bilan de santé des experts et des Forces de Défense et de Sécurité sollicités dans le cadre de la conduite des missions de la Cellule de Lutte contre les Déchets Toxiques.

En réponse, je voudrais vous faire connaître que je marque mon accord pour la mise en œuvre de cette opération et la prise en charge de son incidence financière à intégrer en additif au budget de la Cellule.

Je vous prie d'agréer, **Madame le Coordonnateur**, l'expression de mes hommages respectueux.

*Pour le Ministre de l'Economie
et des Finances
et par Délégation
Le Directeur de Cabinet*



KOFFI AHOUTOU E.

